

## Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	CRI3820-A-H25 - Évaluation et intervention auprès des jeunes
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Sigle</b>	CRI3820-A-H25
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">CRI3820-A-H25 - Évaluation et intervention auprès des jeunes</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Arts et sciences / École de criminologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2025
<b>Mode d'enseignement</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Jeudi 15h30-18h30
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Présence au cours et environ 3h par semaine de préparation

Enseignant		
Jennifer A. Burnham	<b>Coordonnées</b>	jennifer.burnham@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Sur demande

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Les objectifs, la nature et l'efficacité des mesures destinées aux jeunes contrevenants et enfants en danger. Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, autres situations.
<b>Description détaillée</b>	
<b>Place du cours dans le programme</b>	Cours obligatoire  Le cours CRI3900 (ou CRI3900G) doit avoir été complété avant de pouvoir s'inscrire.

## Apprentissages visés

<b>Intentions pédagogiques</b>	De façon générale, le cours vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- initier les futurs criminologues à <b>l'évaluation et l'intervention auprès des jeunes en difficulté et de leur famille</b>, tant dans le cadre de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)</i> que de la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)</i>;</li> <li>- sensibiliser les futurs criminologues aux <b>enjeux liés à l'intervention auprès des jeunes</b> dans un contexte légal en considérant l'ensemble des tenants et aboutissants;</li> <li>- encourager les futurs criminologues à <b>adopter une pratique réflexive</b> en s'appuyant sur la littérature.</li> </ul>
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de <i>décrire les actes réservés</i> du criminologue dans le contexte de la LPJ et de la LSJPA</li> <li>- d'<i>évaluer</i> les différentes <i>modalités d'évaluation</i> en LPJ et LSJPA</li> <li>- de <i>concevoir un plan d'intervention</i> à partir de vignettes cliniques</li> <li>- d'<i>utiliser les grands principes de chacune des approches</i> d'intervention</li> </ul>

étudiées en classe selon une situation donnée

- d'*expliquer* de quelles façons *les particularités culturelles* influencent et modulent l'évaluation et l'intervention

## Calendrier des séances

9 janvier 2025	<b>Titre</b>	Introduction
	<b>Contenus</b>	- Présentation de l'enseignante et des étudiants - Présentation du cours - Présentation de l'intervention auprès des jeunes
	<b>Activités</b>	Brise-glace Présentation du plan de cours Échanges et discussion Plénière
	<b>Lectures et travaux</b>	Avant le premier cours : prendre connaissance du plan de cours.
	<b>Évaluation formative</b>	Travail formatif à faire et remettre en classe
16 janvier 2025	<b>Titre</b>	Révision des lois et obligations professionnelles
	<b>Contenus</b>	- Révision LPJ-LSJPA - Activités professionnelles (droits acquis, responsabilité du criminologue)
	<b>Activités</b>	Exposé Échanges et discussion Plénière
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine Saint-Jean, G. & Dufour, S. (2018). Alliance thérapeutique et intervention contrainte : recension critiques des pratiques recommandées auprès des adolescents de minorités ethnoculturelles. <i>Revue quebécoise de psychologie</i> (2018), 39(1), 35-63. DOI : 10.7202/1044843ar
23 janvier 2025	<b>Titre</b>	Balises de base de l'intervention
	<b>Contenus</b>	- L'entente multisectorielle - Les bases de l'interventions - L'intervention interculturelle
	<b>Activités</b>	- Discussion - Exposé marginal - Travail en équipe
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Prendre connaissance des cartes conceptuelles déposées sur Studium.
30 janvier 2025	<b>Titre</b>	L'évaluation en protection de la jeunesse (LPJ)
	<b>Contenus</b>	- L'évaluation familiale - Les cartes conceptuelles
	<b>Activités</b>	- Exposé magistral - Mises en situation
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivants : préparer des questions pour notre invité (évaluation - protection de la jeunesse) Les faire parvenir avant mardi 6 février 2024.

6 février 2025	<b>Titre</b>	Conférence - L'évaluation et l'orientation des signalements
	<b>Contenus</b>	Un intervenant à l'évaluation des signalements vient en classe vous parler de son travail. Il pourra répondre à vos questions en fonction de son expérience et vous amener des exemples concrets pour favoriser votre apprentissage.
	<b>Activités</b>	Conférencier
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant, lecture obligatoire : Roy, L., Keays, N., Lemieux, A., Nicole, M. & Crocker, A. G. (2022). Traumatismes complexes et services psychologiques : vers des pratiques sensibles au trauma. Santé mentale au Québec, 47(1), 19–36. <a href="https://doi.org/10.7202/1094143a">https://doi.org/10.7202/1094143a</a>
	<b>Évaluation</b>	Présence et participation - 5% Il y aura une feuille de présence à signer et vous aurez 48h pour répondre à une question (Studium) en lien avec la présentation pour avoir vos points
13 février 2025	<b>Titre</b>	L'intervention en protection de la jeunesse (LPJ)
	<b>Contenus</b>	- Médiation - Intervention familiale et systémique - Approche sensible aux traumatismes - Les divers outils en intervention
	<b>Activités</b>	- Discussion - Exposé - Exercices
	<b>Lectures et travaux</b>	Préparation pour l'examen Intra.
20 février 2025	<b>Titre</b>	Examen Intra (30%)
	<b>Contenus</b>	Évaluation
	<b>Activités</b>	Examen Intra, sans notes, en classe
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant. lecture de la semaine : Breton, A., Dufour, S. & Lavergne, C. (2012). Les enfants autochtones en protection de la jeunesse au Québec : leur réalité comparée à celle des autres enfants. Criminologie, 45(2), 157–185. Gagnon-Dion, M.-H., Rivard, J. & Bellot, C. (2018). L'expérience des jeunes autochtones pris en charge par la protection de la jeunesse : entre déracinement et émancipation. Service social, 64(1), 79–102. <a href="https://doi.org/10.7202/1055892a">https://doi.org/10.7202/1055892a</a>
27 février 2025	<b>Titre</b>	Les réalités autochtones et l'intervention jeunesse
	<b>Contenus</b>	L'intervention avec des jeunes autochtones Le grand nord
	<b>Activités</b>	Discussion Exposé interactif
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant, Lecture de la semaine : Gagnon, L., & Charbonneau, S. C. (2015). La justice participative et la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Canadian Criminal Law Review, 19(1), 153-172. <a href="https://www.proquest.com/scholarly-">https://www.proquest.com/scholarly-</a>

		<p><a href="#">journals/la-justice-participative-et-loi-sur-le-système-de/docview/1706582340/se-2</a> (à lire : pp. 161-166)</p> <p>Trépanier, J. (2003). L'avenir des pratiques dans un nouveau cadre légal visant les jeunes contrevenants. <i>Revue de droit</i>, 34(1-2), 47-89. (À lire : pp. 163-168)</p>
6 mars 2025	<p><b>Titre</b></p> <p><b>Contenus</b></p> <p><b>Activités</b></p>	<p>Semaine de lecture</p> <p>Un moment pour se mettre à jour... et se reposer</p> <p>Bonne semaine!</p>
13 mars 2025	<p><b>Titre</b></p> <p><b>Contenus</b></p> <p><b>Activités</b></p> <p><b>Lectures et travaux</b></p>	<p>Évaluation des jeunes contrevenants (LSJPA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation différentielle</li> <li>- Les sanctions extrajudiciaires</li> <li>- Le rapport pré-décisionnel</li> <li>- Les outils (YLSCMI et RBR)</li> </ul> <p>Exposé interactif</p> <p>Pour le cours suivant, lecture de la semaine: Phan, O., &amp; Lascaux, M. (2009, Septembre). L'entretien motivationnel chez l'adolescent présentant des conduites addictives. In <i>Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique</i> (Vol. 167, No. 7, pp. 523-528). Elsevier Masson.</p> <p>Glick, B., &amp; Goldstein, A. P. (1987). Aggression replacement training. <i>Journal of Counseling &amp; Development</i>, 65(7), pp. 356-362.</p>
20 mars 2025	<p><b>Titre</b></p> <p><b>Contenus</b></p> <p><b>Activités</b></p> <p><b>Évaluation</b></p>	<p>Entretien pour travail de session</p> <p>Pas de cours en classe sauf pour la période de votre entretien (environ 20 minutes)</p> <p>Pour le temps où vous n'êtes pas requis en classe, il s'agit de temps libéré pour faire votre travail. Plus de détails seront donnés en classe.</p> <p>En classe : Entretien complémentaire pour la rédaction du RPD</p> <p>À la maison : Contenu disponible sur Studium et temps pour travail de session</p> <p>En faisant l'entretien complémentaire, l'étudiant se mérite un 5% de mobilisation.</p> <p>Une seule plage d'entretien par équipe. Chaque membre doit être présent pour avoir ses points.</p>
27 mars 2025	<p><b>Titre</b></p> <p><b>Contenus</b></p> <p><b>Activités</b></p>	<p>Entretien pour travail de session</p> <p>Pas de cours en classe sauf pour la période de votre entretien (environ 20 minutes)</p> <p>Pour le temps où vous n'êtes pas requis en classe, il s'agit de temps libéré pour faire votre travail. Plus de détails seront donnés en classe.</p> <p>En classe : Entretien complémentaire pour la rédaction du RPD</p> <p>À la maison : contenu disponible sur Studium et temps</p>

	<b>Évaluation</b>	pour travail de session En faisant l'entretien complémentaire, l'étudiant se mérite un 5% de mobilisation. Une seule plage d'entretien par équipe. Chaque membre doit être présent pour avoir ses points.
3 avril 2025	<b>Titre</b>	Intervention auprès des jeunes contrevenants (LSJPA)
	<b>Contenus</b>	- L'approche motivationnelle - L'approche cognitivo-comportementale - Good life Model et Risque-Besoin-Réceptivité - Intervention en centre de réadaptation : AAART
	<b>Activités</b>	Exposé interactif
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant, Lecture de la semaine : Tremblay, G. (2017). L'élaboration du plan d'intervention. Turcotte, Daniel et Deslauriers, Jean-Pierre, Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, 2e éd.[éd. orig. 2011], Laval: Presses de l'Université de Laval, pp. 83-105. (À LIRE : CHAPITRE 4)
10 avril 2025	<b>Titre</b>	Le plan d'intervention
	<b>Contenus</b>	- La conception d'un plan d'intervention - Cibler les besoins - Déterminer des objectifs - La révision d'un plan d'intervention
	<b>Activités</b>	- Exposé magistral - Exercice pratique
	<b>Évaluation</b>	Remise du travail de session - 30%
17 avril 2025	<b>Titre</b>	Examen final (30%)
	<b>Contenus</b>	Appliquer les principes de l'évaluation jeunesse (LPJ et LSJPA) Appliquer les principes de l'intervention jeunesse.
	<b>Activités</b>	
	<b>Évaluation</b>	Examen final à faire sur Studium - 30% de la note finale.

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

### Calendrier des évaluations

20 février 2025	<b>Activité</b>	Examen intra : vise la matière des cours allant jusqu'au 13 février inclusivement. Il s'agit d'un examen à livres fermés. Il vise à évaluer la connaissance des étudiants par rapport à la matière étudiée en classe.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	-Valider les acquis du cours CRI3900 - Évaluer les différentes modalités d'évaluation en LPJ - Décrire les actes réservés du criminologue dans le contexte de la LPJ et de la LSJPA
	<b>Critères d'évaluation</b>	L'examen sera composé de trois sections :

		<p>1. Cinq questions à choix multiples 2. Dix questions à réponses courtes 3. Trois questions à développement</p>
	<b>Pondération</b>	Cette évaluation comptera pour 30% de la note finale du cours.
10 avril 2025	<b>Activité</b>	Travail de session en équipe de 4. Rédaction d'un rapport prédécisionnel détaillé.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Comprendre et appliquer l'acte réservé d'évaluation d'un jeune sous la LSJPA. Comprendre le concept du rapport prédécisionnel
	<b>Critères d'évaluation</b>	La grille d'évaluation sera disponible sur Studium au cours 8 (27 février 2025).
	<b>Pondération</b>	Ce travail compte pour 30% de la note finale.
17 avril 2025	<b>Activité</b>	Examen final : l'étudiant démontre qu'il a bien compris les concepts présentés dans le cours et qu'il est capable de les manipuler de sorte à intervenir efficacement auprès d'une clientèle jeunesse.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	- Concevoir un plan d'intervention à partir de vignette clinique - Évaluer les différentes modalités d'évaluation et d'intervention LPJ et LSJPA
	<b>Critères d'évaluation</b>	L'examen consiste en une mise en situation à laquelle l'étudiant doit répondre. Vous avez droit à toutes vos notes pour cet examen. L'examen est disponible sur Studium. Vous disposez de 3h pour le faire mais vous pouvez choisir le moment où vous l'ouvrez dans une fenêtre de 72h. Pendant ces 72h, je ne réponds à aucune question, par soucis d'équité
	<b>Pondération</b>	Cette évaluation compte pour 30% de la note finale.
26 avril 2025	<b>Activité</b>	Participation lors de la conférence en février (5%) et implication lors de l'entretien en mars (5%) Individuel Sera détaillé en classe.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Rendre les apprentissages du cours concrets en participant à la conférence et en pratiquant une intervention jeunesse
	<b>Critères d'évaluation</b>	Lors de la conférence (février) vous aurez à être présent et partager ce que vous retenir de la conférence (à faire directement sur Studium) - 5% Pour le travail final, vous aurez la chance de faire une entrevue avec le client pour votre rapport (RPD). Ainsi, vous pourrez mettre en pratique ce que nous allons voir en classe. Faire cette entrevue vous donne du matériel pour votre travail de session et 5%.
	<b>Pondération</b>	2X 5%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à une évaluation</b>	L'absence lors d'un examen entraîne automatiquement la note de 0.
<b>Dépôts des travaux</b>	La remise des travaux se fait sur Studium, dans la section prévue à cet effet. L'article 9.7b relatif à la remise en retard de travaux s'applique, soit 10% de retranché pour le premier jour de retard et 5% pour chacun des quatre jours suivants.
<b>Matériel autorisé</b>	Lors de l'examen intra, aucun matériel n'est permis. Lors de l'examen final, l'étudiant peut utiliser tout le matériel du cours.
<b>Qualité de la langue</b>	Un maximum de 10% peut être soustrait en raison de fautes d'orthographe.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Pour obtenir la note de passage, l'étudiant doit avoir obtenu la note cumulative de 50/100.

## Rappels

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	À moins de situations particulières, les présentations du cours seront déposées sur Studium au plus tard 48h avant le cours.

## Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Le cours ne requiert pas l'achat de manuel. Les textes obligatoires seront disponibles sur Studium.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Aucun

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Voici une liste de lectures complémentaires :  Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse (2011). Profilage racial et des droits systémiques des jeunes racisés : rapport sur la consultation du profilage racial et ses conséquences. Gouvernement du Québec, Québec, Canada.  Saint-Jacques, Turcotte, Drapeau, Villeneuve & Ivers (2009). Signalement d'enfants aux services de protection de la jeunesse : quels acteurs sont influencés par la couverture journalistique de la maltraitance? <i>Déviance et société</i> , 4(33), pp. 501-518. <a href="https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe2009-4-page-501.htm">https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe2009-4-page-501.htm</a>  Milot, T., Collin-Vézina, D., & Godbout, N. (2018). <i>Trauma complexe: Comprendre, évaluer et intervenir</i> . PUQ.
------------------	--

Couture, A. M. (2012). L'entretien motivationnel chez les jeunes faisant partie d'un gang de rue.

Miller, W. R., & Rollnick, S. (2019). *L'entretien motivationnel-2e éd.: Aider la personne à engager le changement*. InterEditions.

Ellington, L. & De Grand'Maison, S. (2022). *Ashukana* (créer des ponts) : récit d'un projet de décolonisation et de sécurisation culturelle en protection de la jeunesse mené par le Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean. *Intervention*, (155), 69–82. <https://doi.org/10.7202/1089306ar>

Motiuk, L.L. et Serin, R.C. (2001). Première partie: Contribuer aux programmes correctionnels efficaces (pp. 1-19; 33-61). In *Compendium 2000 des programmes correctionnels efficaces*. Canada: Service Correctionnel Canada.

Ward, T. & Brown, M. (2004). The good lives model and conceptual issues in offender Rehabilitation. *Psychology, Crime & Law*, 10: 3, 243 – 257

McNeil, F. (2009). *Towards Effective Practice in Offender*. Glasgow: Scottish Centre for Crime & Justice Research Supervision

Marlatt, G. A., Parks, G.A et Witkiewitz (2002). *Clinical guidelines for implementing relapse prevention therapy*. Seattle, WA: University of Washington.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)



études est tout à votre  
avantage. Consultez-le !

**Politique-cadre sur  
l'intégration des étudiants  
en situation de handicap**

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les  
ressources disponibles les  
mieux adaptées à votre  
situation auprès du Bureau de  
soutien aux étudiants en  
situation de handicap (BSESH).  
Le deuxième lien ci-contre  
présente les accommodements  
aux examens spécifiques à  
chaque faculté ou école

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)